



Charte de signature commune des publications scientifiques

31 janvier 2022

Mise à jour le 6 avril 2022



Sommaire

1. Préambule.....	3
--------------------------	----------

2. Principes généraux.....	3
-----------------------------------	----------

ÉTABLISSEMENTS ET STRUCTURES DE RECHERCHE.....	3
--	---

MODE MONOLIGNE.....	3
---------------------	---

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA SIGNATURE UNIQUE.....	4
---	---

Annexes.....	5
---------------------	----------

ANNEXE 1 – LIBELLÉ DES INSTITUTIONS TUTELLES ET PARTENAIRES DES LABORATOIRES..	5
--	---

ANNEXE 2 - MODÈLES DE SIGNATURE PAR STRUCTURE DE RECHERCHE.....	6
---	---

ANNEXE 3 - AUTRES MODÈLES DE SIGNATURE.....	8
---	---

NANTES UNIVERSITÉ IRT JULES VERNE.....	8
--	---

NANTES UNIVERSITÉ ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE NANTES SAINT-NAZAIRE.....	8
---	---

NANTES UNIVERSITÉ ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES.....	9
--	---

STRUCTURES FÉDÉRATIVES DE RECHERCHE ET INSTITUTS HOSPITALIERS.....	9
--	---

CAPACITÉS SAS, FILIALE DE NANTES UNIVERSITÉ.....	9
--	---

1. Préambule

L'identification de l'affiliation institutionnelle d'une publication constitue un enjeu majeur pour les établissements tutelles des unités de recherche, avec des impacts en termes de rayonnement international et d'attractivité. C'est également le principal critère utilisé dans les classements internationaux.

Cette charte de signature commune de publications vise à fixer les règles et à communiquer les principales consignes à suivre pour que la structure de recherche, l'établissement Nantes Université et ses trois établissements composantes (l'École Centrale de Nantes, l'École des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire et l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes) ainsi que l'INSERM, le CNRS, le CHU de Nantes, l'IRT Jules Verne et les autres tutelles soient correctement repérés et recensés dans les bases de données internationales.

Elle s'appuie sur les pratiques internationales, le fonctionnement des bases bibliométriques reconnues¹, les recommandations nationales, en particulier celles de l'Observatoire des Sciences et des Techniques (OST) et la Charte AVIESAN signée par la CPU et les principaux organismes de recherche.

2. Principes généraux

Le principe de la charte repose sur la mention dans la signature de toutes les tutelles (dites principales pour les unités mixtes du CNRS) de l'unité et, le cas échéant, des employeurs des auteurs.

ÉTABLISSEMENTS ET STRUCTURES DE RECHERCHE

Cette charte s'applique à la publication scientifique de tous les personnels² affectés dans l'une des structures listées en annexe 2 ainsi qu'aux personnels employés par Nantes Université (et ses établissements composantes), l'INSERM, le CNRS, le CHU de Nantes ou l'IRT Jules Verne affectés dans d'autres structures de recherche.

MODE MONOLIGNE

Les bases bibliométriques reconnues permettent l'identification de plusieurs tutelles d'une structure de recherche au sein d'une même ligne d'affiliation. De ce fait, le modèle monoligne constitue la règle pour toute publication (une ligne par unité de recherche).

Quatre exceptions autorisent si nécessaire le passage en mode multilignes :

1. Un personnel employé par Nantes Université (et ses établissements composantes), l'INSERM, le CNRS, le CHU de Nantes ou l'IRT Jules Verne mais exerçant son activité de recherche dans une structure de recherche dont aucun de ces organismes n'est tutelle³ ;
2. Un personnel d'une structure de recherche multi-sites employé par une tutelle qui ne relève pas du site de Nantes et ne validant pas le mode monoligne préconisé par la présente charte ;
3. Un personnel exerçant au sein d'une unité de recherche mentionnée en annexe 2 mais employé par un établissement ou organisme non tutelle⁴ ;
4. Contraintes éditoriales.

¹ Clarivate Analytics-Web of Science, Elsevier-Scopus

² Enseignant-e-s-chercheur-e-s, chercheur-e-s, doctorant-e-s, post-doctorant-e-s, ingénieur.e.s de recherche... Cette signature peut figurer dans le règlement intérieur des structures de recherche.

³ Le mode multiligne est choisi uniquement si le modèle de signature du laboratoire d'accueil ne permet pas l'ajout en mode monoligne de l'employeur.

⁴ Le nom de l'établissement employeur peut être ajouté avec les tutelles de l'unité, sur la même ligne. En l'absence d'accord (établissement non tutelle de la structure),

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA SIGNATURE UNIQUE

- Intitulés :
 - > Les intitulés exacts des établissements co-tutelles des structures de recherche concernées sont décrits en annexe 1. Ils ne doivent en aucun cas être anglicisés.
 - > L'intitulé de la structure de recherche doit être exactement celui décrit en annexe 2 de cette charte. Il doit rester uniforme pour toutes les publications de la structure.
- Ordre de mention : structure hiérarchique descendante :
 - > Mention de l'/des établissement(s) puis de la structure de recherche, sauf contraintes éditoriales imposant l'ordre ascendant ;
 - > L'ordre d'apparition des établissements employeurs est explicité en page suivante ;
 - > Pour la signature des articles incluant un auteur personnel hospitalier ou hospitalo-universitaire rattaché au CHU de Nantes et employé ou hébergé dans l'une des structures de recherche mentionnées en annexe 2, les deux noms « Nantes Université » et « CHU Nantes » sont mentionnés dans cet ordre.

N.B. : seuls deux niveaux d'information sont donnés : celui du/des établissement(s) concerné(s) par la publication et celui de la structure de recherche. Les autres mentions (pôles, composantes, départements, services, équipes, unité fonctionnelle) ne doivent pas apparaître.

- Adresse postale (sans BP ni CEDEX) : trois possibilités sont offertes en fonction du lieu géographique où s'effectuent les travaux publiés :
 - > « F-44000 Nantes, France » ;
 - > « F-44600 Saint-Nazaire, France » ;
 - > « F-85000 La Roche-sur-Yon, France ».
- **Les programmes ou structures de financement des travaux de recherche⁵** ne figurent pas dans la signature. Ils sont mentionnés dans les remerciements (avec l'identifiant du projet concerné). De même, les structures fédératives et les instituts hospitaliers sont mentionnés dans les remerciements, sauf dans le cas particulier où un personnel de la structure est co-auteur de la publication. Le cas échéant, la charte s'applique comme pour les unités de recherche (conformément à l'annexe 3).
- Séparateurs : les différentes informations présentes dans la signature doivent être séparées par des virgules.

Annexes

ANNEXE 1 – LIBELLÉ DES INSTITUTIONS TUTELLES ET PARTENAIRES DES LABORATOIRES

La liste suivante d'établissements - classés par ordre alphabétique - vise à décrire les intitulés abrégés à utiliser lorsque l'un d'eux apparaît dans une publication.

<i>Complet</i>	<i>Abrégé</i>
AGROCAMPUS OUEST	Agrocampus Ouest
CENTRALE SUPÉLEC	CentraleSupélec
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NANTES	CHU Nantes
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	CNRS
ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE NANTES SAINT-NAZAIRE	EBANSN
ÉCOLE CENTRALE DE NANTES	École Centrale Nantes
ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES	ENSA Nantes
INSTITUT DE CANCÉROLOGIE DE L'OUEST	ICO
UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL	Univ Gustave Eiffel
IMT ATLANTIQUE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE	IMT Atlantique
INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT	INRAE
INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE RENNES	INSA Rennes
INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE	INSERM
INSTITUT DE RECHERCHE TECHNOLOGIQUE JULES VERNE	IRT Jules Verne
ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE, AGROALIMENTAIRE ET DE L'ALIMENTATION DE NANTES ATLANTIQUE	ONIRIS
UNIVERSITÉ D'ANGERS	Univ Angers
UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE	Univ Brest
UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE	Unicaen
UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE	Univ La Rochelle
LE MANS UNIVERSITÉ	Le Mans Univ
UNIVERSITÉ DE RENNES 1	Univ Rennes
UNIVERSITÉ DE RENNES 2	Univ Rennes
UNIVERSITÉ DE TOURS	Université de Tours

ANNEXE 2 - MODÈLES DE SIGNATURE PAR STRUCTURE DE RECHERCHE

Les structures de recherche suivantes sont classées par ordre alphabétique.

Acronyme unité	Modèle de signature
AAU	Nantes Université, ENSA Nantes, École Centrale Nantes, CNRS, AAU-CRENAU, UMR 1563, F-44000 Nantes, France
CAPHI	Nantes Université, [autre(s) tutelle(s) principale(s)] ^{(1), (4)} , CAPHI, UR 7463, F-44000 Nantes, France
CDMO	Nantes Université, Centre de droit maritime et océanique, CDMO, UR 1165, F-44000 Nantes, France
CEISAM	Nantes Université, CNRS, CEISAM, UMR 6230, F-44000 Nantes, France
CENS	Nantes Université, CNRS, CENS, UMR 6025, F-44000 Nantes, France
CFV	Nantes Université, UBO ⁽¹⁾⁽⁴⁾ , Centre François Viète d'épistémologie et d'histoire des sciences et des techniques, UR 1161, F-44000 Nantes, France
CIC	Nantes Université, CHU Nantes, INSERM, [Nom du service ou du département clinique], CIC 1413, IMAD ⁽³⁾ , F-44000 Nantes, France
CRCI2NA	Nantes Université, Univ Angers ⁽⁴⁾ , CHU Nantes ⁽¹⁾ , INSERM, CNRS, CRCI2NA, F-44000 Nantes, France
CRéAAH	Nantes Université, [autre(s) tutelle(s) principale(s)] ⁽⁴⁾ , CNRS, Ministère de la culture et de la communication, CRéAAH, LARA, UMR 6566, F-44000 Nantes, France
CREN	Nantes Université, Le Mans Université ⁽¹⁾⁽⁴⁾ , Centre de recherche en éducation de Nantes, CREN, UR 2661, F-44000 Nantes, France
CRHIA	Nantes Université, Univ La Rochelle ⁽¹⁾⁽⁴⁾ , Centre de recherches en histoire internationale et atlantique, CRHIA, F-44000 Nantes, France
CRINI	Nantes Université, Centre de recherche sur les identités, les nations et l'interculturalité, CRINI, UR 1162, F-44000 Nantes, France
CR2TI	Nantes Université, CHU Nantes ⁽¹⁾ , INSERM, Center for Research in Transplantation and Translational Immunology, UMR 1064, ITUN ⁽³⁾ , F-44000 Nantes, France
DCS	Nantes Université, CNRS, Droit et changement social, F-44000 Nantes, France
ESO	Nantes Université, [autre(s) tutelle(s) principale(s)] ⁽¹⁾⁽⁴⁾ , CNRS, ESO, Espaces et Sociétés, UMR 6590, F-44000 Nantes, France
GeM	Nantes Université, École Centrale Nantes, CNRS, GeM, UMR 6183, [F-CP Ville] ⁽²⁾ , France
GEPEA	Nantes Université, IMT Atlantique ⁽¹⁾⁽⁴⁾ , Oniris ⁽⁴⁾ , CNRS, GEPEA, UMR 6144, [F-CP Ville] ⁽²⁾ , France
IETR	Nantes Université, [autre(s) tutelle(s) principale(s)] ₍₁₎₍₄₎ , CNRS, IETR, UMR 6164, F-44000 Nantes, France
IICiMed	Nantes Université, CHU Nantes ⁽¹⁾ , Cibles et médicaments des infections et de l'immunité, IICiMed, UR 1155, F-44000 Nantes, France
IMN	Nantes Université, CNRS, Institut des Matériaux de Nantes Jean Rouxel, IMN, F-44000 Nantes, France

Acronyme unité	Modèle de signature
INCIT	Nantes Université, Univ Angers ⁽⁴⁾ , CHU Nantes ⁽¹⁾ , INSERM, CNRS, Immunology and New Concepts in ImmunoTherapy, INCIT, UMR 1302, F-44000 Nantes, France
Institut du thorax	Nantes Université, CHU Nantes ⁽¹⁾ , CNRS, INSERM, l'Institut du Thorax, F-44000 Nantes, France
IRDP	Nantes Université, Institut de recherche en droit privé, IRDP, UR 1166, F-44000 Nantes, France
IREENA	Nantes Université, Institut de Recherche en Énergie Électrique de Nantes Atlantique, IREENA, UR 4642, F-44600 Saint-Nazaire, France
ISOMer	Nantes Université, CHU Nantes ⁽¹⁾ , Institut des Substances et Organismes de la Mer, ISOMer, UR 2160, F-44000 Nantes, France
LAMO	Nantes Université, Littératures antiques et modernes, UR 4276, F-44000 Nantes, France
LEMNA	Nantes Université, LEMNA, F-44000 Nantes, France
LETG	Nantes Université, [autre(s) tutelle(s) principale(s)] ⁽⁴⁾ , CNRS, LETG, UMR 6554, F-44000 Nantes, France
LHEEA	Nantes Université, École Centrale Nantes, CNRS, LHEEA, UMR 6598, F-44000 Nantes, France
LLING	Nantes Université, CNRS, Laboratoire de linguistique de Nantes, UMR 6310, F-44000 Nantes, France
LMJL	Nantes Université, École Centrale Nantes ⁽¹⁾ , CNRS, Laboratoire de Mathématiques Jean Leray, LMJL, UMR 6629, F-44000 Nantes, France
LPG	Nantes Université, Univ Angers ⁽⁴⁾ , Le Mans Université ⁽⁴⁾ , CNRS, UMR 6112, Laboratoire de Planétologie et Géosciences, F-44000 Nantes, France
LPPL	Nantes Université, Univ Angers ⁽⁴⁾ , Laboratoire de psychologie des Pays de la Loire, LPPL, UR 4638, F-44000 Nantes, France
LS2N	Nantes Université, École Centrale Nantes, IMT Atlantique ⁽¹⁾ , CNRS, INRIA ⁽¹⁾ , LS2N, UMR 6004, F-44000 Nantes, France
LTen	Nantes Université, CNRS, Laboratoire de thermique et énergie de Nantes, LTeN, UMR 6607, F-44000 Nantes, France
MIP	Nantes Université, Le Mans Université ⁽¹⁾⁽⁴⁾ , CHU Nantes ⁽¹⁾ , Movement - Interactions - Performance, MIP, UR 4334, F-44000 Nantes, France
PhAN	Nantes Université, CHU Nantes ⁽¹⁾ , INRAE, UMR 1280, PhAN, IMAD ⁽³⁾ , F-44000 Nantes, France
RMeS	Nantes Université, Oniris, Univ Angers ⁽¹⁾⁽⁴⁾ , CHU Nantes ⁽¹⁾ , INSERM, Regenerative Medicine and Skeleton, RMeS, UMR 1229, F-44000 Nantes, France
SPHERE	Nantes Université, Univ Tours ⁽⁴⁾ , CHU Nantes ⁽¹⁾ , CHU Tours ⁽¹⁾ , INSERM, MethodS in Patients-centered outcomes and HEalth Research, SPHERE, F-44000 Nantes, France
SUBATECH	Nantes Université, IMT Atlantique ⁽⁴⁾ , CNRS, SUBATECH, F-44000 Nantes, France
TENS	Nantes Université, CHU Nantes ⁽¹⁾ , INSERM, The enteric nervous system in gut and brain disorders, IMAD ⁽³⁾ , F-44000 Nantes, France
Services hospitaliers et UIC hors CIC	Nantes Université, CHU Nantes, [Nom du service ou du département clinique], [Institut] ⁽⁵⁾ , F-44000 Nantes, France
US2B	Nantes Université, CNRS, US2B, UMR 6286, F-44000 Nantes, France
TARGET	Nantes Université, CHU Nantes ⁽¹⁾ , INSERM, TARGET, F-44000 Nantes, France

(1) Mention uniquement si l'un des co-auteurs de la publication est employé par l'établissement.

(2) Selon le lieu d'appartenance des personnels concernés : « F-44000 Nantes, France » ; « F-44600 Saint-Nazaire, France » ; « F-85000 La Roche-sur-Yon, France ». Dans le cas d'une publication avec plusieurs auteurs du même laboratoire mais de sites différents, « F-44000 Nantes, France » devra être utilisé.

(3) Mention optionnelle uniquement en cas de contribution de l'institut concerné dans les travaux publiés.

(4) Le premier établissement mentionné doit être l'employeur du premier auteur. Dans le cas de plusieurs auteurs, l'ordre de mention des établissements doit respecter l'ordre d'apparition des auteurs dans la publication

ANNEXE 3 - AUTRES MODÈLES DE SIGNATURE

NANTES UNIVERSITÉ IRT JULES VERNE

- Lorsque l'IRT Jules Verne est l'employeur d'au moins un auteur d'une publication, l'établissement est mentionné en mode monoligne dans la signature.
 - > Dans le cas d'une publication d'un auteur employé par l'IRT Jules Verne *sans collaboration avec une structure de recherche du site de Nantes Université* :

Nom Prénom ¹

¹ Nantes Université, IRT Jules Verne, F-44000 Nantes, France.

- > Dans le cas d'une publication d'un co-auteur employé par l'IRT Jules Verne et *en collaboration avec au moins un co-auteur d'une structure de recherche du site de Nantes Université* :

Nom Prénom ¹

¹ Nantes Université, [autre(s) EPSCP], [EPST tutelle(s)], [autre(s) tutelle(s)], IRT Jules Verne, [intitulé de la structure], [F-CodePostal Ville], France.

- > Lorsque l'IRT Jules Verne cofinance des travaux de recherche sans être l'employeur de l'un des auteurs de la publication, l'établissement est mentionné uniquement dans les remerciements.

NANTES UNIVERSITÉ ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE NANTES SAINT-NAZAIRE

- Lorsque l'EBANSN est l'employeur d'au moins un auteur d'une publication, l'établissement est mentionné en mode monoligne dans la signature.
 - > Dans le cas d'une publication d'un auteur employé par l'EBANSN *sans collaboration avec une structure de recherche du site de Nantes Université* :

Nom Prénom ¹

¹ Nantes Université, École des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire, F-44000 Nantes, France.

- > Dans le cas d'une publication d'un co-auteur employé par l'EBANSN et *en collaboration avec au moins un co-auteur d'une structure de recherche du site de Nantes Université* :

Nom Prénom ¹

¹ Nantes Université, [autre(s) EPSCP], [EPST tutelle(s)], [autre(s) tutelle(s)], École des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire, [intitulé de la structure], [F-CodePostal Ville], France.

- Lorsque l'EBANSN cofinance des travaux de recherche sans être l'employeur de l'un des auteurs de la publication, l'établissement est mentionné uniquement dans les remerciements.

NANTES UNIVERSITÉ ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES

- Lorsque l'ENSA est l'employeur d'au moins un auteur d'une publication, l'établissement est mentionné en mode monoligne dans la signature.
 - > Dans le cas d'une publication d'un auteur employé par l'EBANSN *sans collaboration avec une structure de recherche du site de Nantes Université* :

Nom Prénom¹

¹ Nantes Université, ENSA Nantes, F-44000 Nantes, France.

- > Dans le cas d'une publication d'un co-auteur employé par l'EBANSN *et en collaboration avec au moins un co-auteur d'une structure de recherche du site de Nantes Université* :

Nom Prénom¹

¹ Nantes Université, [autre(s) EPSCP], [EPST tutelle(s)], [autre(s) tutelle(s)], ENSA Nantes, [intitulé de la structure], [F-CodePostal Ville], France.

- Lorsque l'ENSA cofinance des travaux de recherche sans être l'employeur de l'un des auteurs de la publication, l'établissement est mentionné uniquement dans les remerciements.

STRUCTURES FÉDÉRATIVES DE RECHERCHE ET INSTITUTS HOSPITALIERS

- Lorsqu'un personnel propre à l'une de ces structures est co-auteur d'une publication *pour des travaux qui ne sont pas en lien avec les thématiques de son laboratoire d'affectation* :
 - > Mode monoligne avec mention uniquement de la structure :

Nom Prénom¹

¹ Nantes Université, [autre(s) EPSCP], [EPST tutelle(s)], [autre(s) tutelle(s)], [intitulé de la structure], [F-CodePostal Ville], France.

- Lorsqu'un personnel propre à l'une de ces structures est co-auteur d'une publication *pour des travaux en lien avec les thématiques de son laboratoire d'affectation* :
 - > Mode multiligne :

Nom Prénom^{1,2}

¹ Signature de l'unité de recherche concernée (cf. annexe 2 de la charte)

² Nantes Université, [autre(s) EPSCP], [EPST tutelle(s)], [autre(s) tutelle(s)], [intitulé de la structure], [F-CodePostal Ville], France.

CAPACITÉS SAS, FILIALE DE NANTES UNIVERSITÉ

- Lorsque CAPACITÉS SAS est l'employeur d'au moins un auteur d'une publication, l'établissement est mentionné en mode monoligne dans la signature.
 - > Dans le cas d'une publication d'un auteur employé par CAPACITÉS SAS *sans collaboration avec une structure de recherche du site de Nantes Université* :

Nom Prénom¹

¹ Nantes Université, CAPACITÉS SAS, F-44000 Nantes, France.

- > Dans le cas d'une publication d'un co-auteur employé par CAPACITÉS SAS et *en collaboration avec au moins un co-auteur d'une structure de recherche du site de Nantes Université* :
- Lorsque CAPACITÉS SAS contribue à des travaux de recherche sans être l'employeur de l'un des auteurs de la publication, CAPACITÉS SAS est mentionné uniquement dans les remerciements.

Nom Prénom ¹

¹Nantes Université, [autre(s) EPSCP], [EPST tutelle(s)], [autre(s) tutelle(s)], CAPACITÉS SAS, [intitulé de la structure], [F-CodePostal Ville], France.

UN
U